

POUR UN DÉPARTEMENT DE MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES RHÔNE-ALPES (DMDTRA) AU SEIN DE LA NACRE

**Orientations - Missions – Objectifs –
Principes – Outils...**

**Ce document a été réalisé à l'intention des membres de la
« Commission Projet » du Conseil d'Administration
de la NACRE.**

*Document de travail à usage interne
État / Région / NACRE*

Plan du document

Préambule & orientations générales

Les missions :

Recherche

Conservation / Valorisation des patrimoines – Centre documentaire

Informations / Ressources

Création / Diffusion

Enseignement / Formation / Transmission

Les annexes :

Définition des emplois rattachés au DMDTRA

Responsable du DMDTRA (projet)

Chargé de Recherche (projet)

Agent de développement

Agent de conservation du Patrimoine

Document réalisé sous la responsabilité de Robert CARO

Ont participé à sa rédaction : Péroline BARBET, Yaël EPSTEIN et Jean-Sébastien ESNAULT.

FÉVRIER 2008 – DMDTRA V4

«Grande ménagerie moderne : Le lion a toujours mal aux dents et la panthère est bréhaïne, quant à la hyène, elle ricane, c'est tout ce qu'elle sait faire, comme une imposante partie de nos contemporains». [Pierre Mac Orlan]

Préambule

Un peu d'histoire...¹

En 1981, l'Etat (J.Lang) a choisi de mener une réflexion sur une esthétique musicale ignorée jusqu'alors dans les politiques publiques. Ce dernier – (Ministère de la Culture) - s'est appuyé sur diverses expériences menées par de nombreuses associations en région pour créer un réseau et financer ces structures en les « labellisant ». Il a également initié la création de Centres en régions dans celles où elles en étaient dépourvues, et a dans le même temps impulsé la création d'une fédération (Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles).

En 1989 l'Etat a commandé une étude de préfiguration sur l'implantation d'un Centre de musiques traditionnelles en région Rhône-alpes.

Le dossier a été déposé en 1990 au Ministère qui a accepté d'en financer la création.

En 1991 le CMTRA voyait le jour.

La création de ces Centres régionaux de musiques et danses traditionnelles s'est opérée dans un contexte particulier (fin des années 80 - début 1990) résultant de la conjonction d'un certain nombre de facteurs.

À partir des années 90 apparaissent les premiers CMT, et c'est l'Etat qui en est à l'origine. À ce titre il a impulsé le cadre d'une structuration unique selon un même type de conventionnement et des objectifs identiques sur la base d'une vision de régions administrativement découpées. Apparaissent alors des notions de territorialité, de réseau, de globalité d'objectifs et d'actions, sous tendues par une « centralisation » de tous les champs d'intervention des MDT.

Le lien établi, entre la recherche, la formation, l'enseignement, la création, la diffusion..., se devait d'être au centre du projet, partant du principe que l'on ne peut dissocier ces divers aspects, ni dans l'épistémologie de l'esthétique, ni dans la construction de son avenir. Leur imbrication profonde n'a pas toujours permis leur autonomisation...

Extraits de la convention d'objectifs portant sur les missions fondatrices des CMT :

*1) La mise en réseau autour de la vie musicale et chorégraphique du domaine est la **vocation première à l'échelle régionale** pour les centres de musiques traditionnelles en région.*

*2) Les actions s'appliquent de façon générale à la **mise en valeur des patrimoines musicaux** en lien privilégié avec l'oralité en région ou, dans certains cas, d'une aire culturelle distincte de la région administrative.*

Elles consistent :

- *Dans le domaine de la formation, à susciter, auprès des instances compétentes, des initiatives de formation initiales et continues, et à inciter celles-ci à mettre en œuvre des actions communes qui tiennent compte des normes définies en matière de formation musicale et chorégraphique par l'autorité publique, et, dans certains cas, à pallier les carences constatées face à la demande du public.*

¹ Sources : Famdt / « Mesures » doc. Ministère de la Culture / Luc CHARLES-DOMINIQUE MC Université de Nice Sophia Antipolis

- Dans le domaine de la recherche, à coordonner au sein du réseau mis en place, les actions appropriées de collectage, de documentation, de description, d'analyse musicologique et sociologique, et de valorisation des patrimoines musicaux et chorégraphiques traditionnels en région. Le champ des recherches pourra couvrir l'ensemble des communautés détentrices de ces modes d'expression, tant dans leurs aspects historiques que contemporain. Dans la mesure du possible, des liens privilégiés seront tissés avec les organismes publics de recherche et les universités dans ce champ et dans les champs voisins d'études musicales et chorégraphiques.
- Dans le domaine de la diffusion, à assurer la promotion du spectacle vivant, en organisant lui-même une programmation ou en s'associant à des initiatives régionales de programmation ou de création musicale ou chorégraphique : ces programmations intégreront l'éventail le plus large possible des musiques et danses traditionnelles de France et du monde : à faire connaître les publications sur tout support réalisé à partir des musiques et danses traditionnelles et à contribuer à leur diffusion.

Environnement :

Réseau régional

Le centre établira des liens étroits avec les autres instances institutionnelles en charge de la vie musicale régionale et notamment des musiques autres que traditionnelles au sens strict: écoles de musique et de danse, écoles de jazz, centres formation au rock et à la chanson, compagnies de danse, centres de création contemporaine, lieux de programmation... Il adaptera ses initiatives au contexte musical régional, soit privé soit public, se donnant pour objectif une réponse adéquate aux carences existantes.

Réseau national

Le centre des musiques et danses traditionnelles en région conduira son action en relation avec les autres centres implantés sur le territoire national, avec lesquels il formera un réseau d'échange et de complémentarité, dans le cadre de La FAMDT (Fédération des Associations Musiques et Danses Traditionnelles).

Ces créations de CMT se sont effectuées en deux temps :

- 1^{ère} génération : 1990 /1992 – CMT autonomes labellisés (AMTA – CMTRA – UPCP...)
- 2^{ème} génération : 1994 /1995 – on repense la physionomie des CMT en les intégrant à des Associations Régionales. (ARIAM IdF – ARAM LR – ARCAD PACA...)

Les CMT deviennent alors des « missions régionales ». Indépendamment du fait que cette nouvelle orientation venait à pallier la difficulté de l'Etat à faire face à ses engagements (les 1^{ères} conventions d'objectifs stipulaient une réévaluation régulière des aides : elle n'a quasiment jamais eu lieu), les « avantages » avancés expliquant ce processus relevaient essentiellement des éléments suivants :

- facilités structurelles pour développer des actions de mise en réseau et des actions transversales inter-esthétiques et entre divers types de publics (grand public – professionnels – amateurs...)
- lisibilité régionale immédiate, placement au cœur de nombreux projets régionaux et dispositifs publics
- ressources souvent confortées par des croisements de budget et de projets
-

Ceci au prix d'un « bridage » de plus en plus marqué du caractère opérateur des CMT, les AR² ayant tendance ces dernières années à être des structures d'observation, d'expertise et d'accompagnement, mais surtout celui d'une très grande dépendance face au pouvoir régional et une plus grande exposition aux conséquences néfastes de l'alternance politique régionale (ARAM LR...) sans évoquer ici la baisse des subventions de l'Etat annoncée pour 2008 et qui fait peser une dilution de ces missions dans le cadre contraint du redéploiement budgétaire (ARCADE Paca...).

² Associations Régionales

Force est de constater que cette deuxième structuration a été en net recul sur le plan de la production des outils et leur valorisation. Les centres existant encore aujourd'hui et identifiés sur cette esthétique montrent de manière emblématique sur les territoires où ils sont implantés par le volume et la diversité de leurs éditions leur pertinence.

Les évolutions du contexte esthétique et politique³

Le contexte esthétique et politique en 20 ans s'est inscrit dans de nouvelles réalités :

- une nécessité, voire une obligation de repositionner les objectifs initiaux sur un champ plus élargi ouvert à la multiculturalité et dans une perspective transfrontalière et européenne.
- la prise en compte de l'émergence de l'immigration dans le débat politique (sans papiers...) et la prise de conscience des cultures issues de l'immigration. (Cf. texte de l'intervention de R. Caro au Colloque BNF / CNHI⁴ – Décembre 2007)⁵
- l'apparition d'expressions culturelles dites urbaines et très syncrétiques
- l'affirmation d'un discours universaliste et d'expressions artistiques centrées sur la rencontre, la découverte, la pratique sociale... émanations de groupes sociaux ou de communautés distinctes, fondées sur une radicalisation politique.
- accélération des déplacements de populations
- dématérialisation des supports musicaux
- mondialisation, globalisation économique, des médias et des moyens de communication, explosion des chaînes de télévision et de la presse gratuite
- des lois de décentralisation qui accentuent le poids des collectivités territoriales – et notamment les régions – dans le financement (et la mainmise) de la culture et relègue l'Etat à une fonction plus évanescente

En 20 ans – soit presque une génération – les repères artistiques et culturels sont radicalement différents :

- la 1^{ère} génération de musiciens traditionnels (« les musiciens routiniers » fondateurs des CMT et FAMDT) fondaient leur choix esthétique sur un « trad » exclusif, inscrivant leur parcours et leur trajectoire dans un projet de société et dans un choix de vie, à l'heure où s'éteignaient les derniers « porteurs de mémoire », les derniers passeurs d'une certaine mémoire instrumentale et chorégraphique, l'époque d'alors en était particulièrement imprégnée.
- aujourd'hui, l'émergence d'une nouvelle génération de musiciens traditionnels est caractérisée par un choix du « trad » qui ne vient pas s'opposer à d'autres choix esthétiques, leur culture musicale étant plus éclectique, sans doute plus vaste et sous influence. En revanche les références connues lors de la 1^{ère} génération ne sont plus là et ce manque d'imprégnation s'en ressent (parfois douloureusement...).

Cette situation pose d'emblée la question de l'identité de ces musiques – au caractère indéfinissable et inclassable et constituée d'éléments contradictoires - dans un contexte de prise en compte global d'un secteur identifié « Musiques actuelles », dans une époque de plus en plus iconique où l'immédiatisme du « visible » et l'accélération des modes consuméristes relèguent cette esthétique à un discours passéiste, nostalgique voire parfois idéologique. ...

³Sources : Luc CHARLES-DOMINIQUE MC Université de Nice Sophia Antipolis

⁴ Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration

⁵ Texte ayant déjà l'objet d'une communication – disponible au CMTRA. cmtra@cmtra.org

Or il est impératif de ne pas dissocier la survie de ces musiques du caractère véritablement opérateur des acteurs, des réseaux qui en ont effectivement la charge et la responsabilité de les développer et d'œuvrer à leur épanouissement.

Grande est la crainte aujourd'hui d'assister impuissants à la progression de cette pensée unique qui est en train de gangrener insidieusement le milieu culturel (institutionnel) et d'imposer comme seuls modes « opératoires », ceux consistant à faire de l'acteur culturel un observateur, un expert, un conseiller, un « accompagnateur », au final un technocrate dans des « superstructures » absorbant une grande partie des financements publics au détriment de la production, de la création, de l'édition et de l'action.

Ce processus consistant à vider les structures culturelles de leurs substances vives va rapidement transformer ces acteurs en spectateurs passifs et impuissants d'un théâtre qui se passe ailleurs, qui se démène sans moyens et dans une perspective de plus en plus grande de paupérisation et de précarité.

Dans ce contexte, l'existence de structures-ressources oeuvrant au renouvellement du patrimoine et à la transmission des sources s'avère indispensable.

Tout en favorisant la transversalité et le partage de compétences, il est important que la Nacre, agence généraliste et interdisciplinaire dédiée au spectacle vivant, puisse *structurellement* (modes de fonctionnement, d'organisation et de communication) s'adapter aux spécificités de chaque une des esthétiques ou courants artistiques abordés et garder une grande souplesse d'intervention en respectant les modes d'actions et une nécessaire autonomie propres à chaque secteur.

Les Musiques et danses traditionnelles en Rhône-Alpes : *Une mémoire en mouvement*

La grande famille des musiques et danses traditionnelles se définit par son éclectisme et par une grande diversité des expressions musicales, constamment renouvelées, progressivement intégrées au secteur musiques actuelles. Elle répond pourtant à un ensemble de déterminants esthétiques, éthiques et patrimoniaux qui lui donnent sens et lui permettent de penser ses modes de fonctionnement et de représentativité.

Les musiques et danses traditionnelles puisent leurs sources dans un territoire et se renouvellent en lien avec leur environnement. Elles ont une dimension collective, sociale et patrimoniale forte.

Au-delà de la grande diversité de ses formes d'expression, les musiques traditionnelles s'inscrivent dans une histoire, gardent un lien dynamique avec leur passé à partir duquel se déploie une grande inventivité de formes et de pratiques. En constante réadaptation et réinterrogation, elles sont en prise avec les grandes mutations de notre monde.

Réduites à trouver un espace entre la « world music » et le folklore, ces musiques peinent à se faire reconnaître en France et souffrent d'une insuffisance médiatique, d'un manque de représentativité dans les grands médias nationaux, dans les réseaux de diffusion, de l'économie de soutien à la création, d'aides à l'édition et de financements publics institutionnels et patrimoniaux.

La région Rhône-Alpes, région d'histoire et carrefour de migrations, est porteuse d'un patrimoine musical d'une grande richesse, qu'il s'agira de valoriser et d'accompagner dans leur processus d'évolution.

Quelques contours pour un champ des musiques et danses traditionnelles en Rhône-Alpes :

- Les expressions instrumentales et vocales de tradition orale des territoires ruraux des huit départements de la région (chants en langues régionales et en français, musiques occitanes, musiques de l'Arc Alpin, rigodon du Dauphiné, pratiques instrumentales anciennes et actuelles : cornemuse, vielle à roue, cor des Alpes, violon ...).
- Les expressions revivalistes inspirées de ces traditions musicales (Folklore, folk, néo-folk ...)
- Les musiques de traditions extrarégionales et extranationales installées en Rhône-Alpes : musiques issues des migrations installées en Rhône-Alpes
- Les musiques de traditions populaires de la région Rhône-Alpes (chants de canuts, orphéons et fanfares, musiques de conscrits, musique de joutes)
- Les « musiques du monde », « world music », métissages musicaux issus de rencontres et de synthèses de traditions musicales diverses

Ces esthétiques recouvrent une grande diversité de pratiques sociales : projets artistiques professionnels, pratiques amateurs, pratiques fonctionnelles communautaires ou familiales, pratiques intimes, mémoires musicales.

Au regard de l'influence et de l'imprégnation que ces musiques ont sur notre histoire musicale, de leur capacité à irriguer de nombreux projets de création actuels, de leur aptitude à servir toutes les formes de transmissions et de savoirs, de leur capacité à donner des éléments de compréhension des mondes intérieurs, des constructions identitaires et mythologiques, des territoires vécus et fantasmés, la prise en compte de ces esthétiques s'impose aujourd'hui comme une urgente priorité.

Orientations générales

Les champs possibles d'interventions du DMDTRA

Quels objectifs ?

- L'équité de la prise en compte des mémoires musicales des populations présentes sur le territoire régional dans leur diversité.
- Le développement de l'expression musicale créative inspirées de ces mémoires multiples et recomposées
- La constitution du patrimoine contemporain généré par cette expression musicale

Quels principes ?

- La démarche ethnologique et la recherche sont au cœur de l'action
- Le patrimoine et la création sont dans un rapport d'irrigation réciproque et dans une dialectique propre consistant à relier la création musicale à ses sources. Favoriser et encourager la création artistique par une approche sensible des traces vivantes de l'expression contemporaine et des archives du patrimoine oral...
- Une attention équitable est portée aux expressions musicales des interprètes du patrimoine, au champ des pratiques de la musique traditionnelle (professionnels et amateurs)
- Les actions de recherche, de conservation, de transmission, de mise à disposition, de valorisation, de création constituent une démarche globale
- Collecter et sauvegarder la mémoire collective de la Région Rhône-Alpes et plus particulièrement la mémoire musicale inscrite profondément dans l'expression des cultures populaires
- Tous les outils et les actions sont mis en œuvre dans le temps long.
- Tous les outils et les actions sont inscrits dans des multipartenariats
- Décloisonner, penser la transversalité avec les autres esthétiques musicales au sein de la NACRE.
- Croiser les publics, ouvrir les espaces de diffusion et de réflexion
- Partager les outils mis en place auprès des professionnels et des musiciens des autres secteurs culturels

Quels outils ?

- La recherche ethnographique
- La documentation culturelle, artistique, patrimoniale et scientifique, sur tous supports
- Transmettre et valoriser ce patrimoine par la conception, l'élaboration et la construction de véritables outils de conservation pérenne des objets de la collecte et du corpus des éléments issus de la recherche
- L'information et nouvelles technologies de l'information et de la communication, sur tous supports
- La diffusion, la valorisation dans tous contextes
- Les enseignements, la formation des formateurs et des enseignants
- Le conseil artistique et l'ingénierie culturelle

Et la structuration d'un Département identifié de MDT au sein de la NACRE doté de moyens financiers et humains – détaillé en annexe - et disposant de suffisamment d'autonomie dans la mise en œuvre de ces orientations.

LA MISSION RECHERCHE

VALORISATION DES PATRIMOINES MUSICAUX DU TERRITOIRE RÉGIONAL

Mission :

Mission de coordination des recherches, des publications et de la valorisation des patrimoines musicaux du territoire régional

Profil du poste – chargé de la mission patrimoniale :

Chercheur / ethnomusicologue

Enjeux :

- Fondée sur la recherche ethnomusicologique appliquée à la diversité des expressions musicales du territoire régional et sur la publication de ses résultats, cette mission a pour principal objectif de participer à la connaissance et à la reconnaissance du patrimoine musical de notre région ainsi qu'à la valorisation de la diversité culturelle. Elle participe de la mise en lumière du patrimoine culturel immatériel tel que définie par la convention de l'UNESCO.
- Articulant recherches de terrain et distanciation analytique, cette mission contribue à la valorisation et à l'activation de la diversité des expressions culturelles du territoire régional et à l'analyse des fonctions et des modalités sociales de la pratique musicale d'une société en pleine mutation.
- Le « collectage musical », démarche originale de recueil de témoignages musicaux et des récits associés, est fondé sur un état des lieux territorialisé et une problématisation des recherches. Elle s'applique aux musiques de traditions locales ou migrantes, s'exprimant en milieu urbain ou rural.
- Le « terrain » de la collecte est abordé dans une perspective ethnologique, prenant en compte l'objet et son contexte. Le renouvellement de ses champs d'investigation, de ses enjeux et de ses finalités en fait un moyen toujours en prise avec les réalités sociales et culturelles dont il rend compte.
- La publication sonore et audiovisuelle des sources recueillies est le principal mode de restitution et de médiatisation de la recherche. Elle est toujours accompagnée d'articles descriptifs ou analytiques. Destinée à un large public, elle permet de constituer un Atlas sonore de la diversité musicale régionale.
- La recherche de terrain permet à la fois de faire émerger et d'accompagner des propositions artistiques singulières et de recueillir des sources susceptibles de devenir matière de création à destination des artistes.
- Fondée sur des partenariats opérationnels, artistiques et scientifiques, elle permet de mobiliser de nombreux acteurs de terrain et des institutions patrimoniales.

Finalités de la mission :

- Favoriser la reconnaissance des cultures minoritaires et de la diversité des formes d'expression par la mise en œuvre de projets de collectage musical.
- Produire de la connaissance scientifique par la description, l'étude, l'analyse ethnologique et ethnomusicologique.
- Mettre en œuvre des moyens et des outils de médiation, de valorisation, de réappropriation des résultats des recherches.

Projets et activités :

Développer une mission dédiée au patrimoine musical régional :

- Participer à l'élaboration d'une politique de recherche concernant toutes les esthétiques artistiques présentes au sein de la NACRE en coordination avec les politiques publiques établies (Etat / Région & Départements) et inscrites dans le cadre des Conventions de l'Unesco – ratifiées par l'Etat français – portant sur la prise en compte de la diversité culturelle et du patrimoine immatériel
- Représenter, à l'échelle nationale et internationale le patrimoine musical régional et les recherches réalisées
- Participer aux réseaux régionaux et nationaux de réflexion et de valorisation des expressions culturelles migrantes.
- Assurer l'organisation de séminaires, colloques, journées de formation dans le domaine de la recherche ethnomusicologique, du collectage musical et du développement patrimonial
- S'inscrire dans les procédures établies en matière de conservation, d'édition et de valorisation des objets de la collecte en lien avec les institutions locales, régionales et nationales. Participer aux dispositifs nationaux de valorisation des patrimoines immatériels.
- Développer des partenariats dans les domaines de la recherche scientifique, du développement patrimonial, de la création artistique, de la mise en œuvre de projets visant à promouvoir les cultures musicales des territoires

Développer et coordonner les projets de recherche et de collectage du patrimoine musical régional :

- Repérage, expertise et accompagnement des projets de recherche dans le domaine des musiques de traditions à l'échelon régional dans une perspective multi-partenaire et une politique de pluri-financement.
- Mettre en réseau et coordonner les projets de recherche et de collecte (enseignants, chercheurs, étudiants, musiciens, équipements culturels et patrimoniaux) dans les huit départements de la région, en milieu rural comme en milieu urbain.
- Pour chaque projet, développer des partenariats opérationnels localisés
- Impulser et développer de nouveaux projets de recherches liées à des problématiques territoriales ou thématiques et assurer leur mise en œuvre.
- Développer des projets interrégionaux et internationaux

Développer la publication et la médiatisation des ressources musicales patrimoniales :

- Diriger la collection « Atlas Sonores en Rhône-Alpes » et l'enrichir de nouvelles publications (archives sonores et audiovisuelles et de collectes thématiques d'expressions musicales contemporaines).
- Assurer la valorisation des collectes et des ressources musicales patrimoniales, la diffusion des publications et des réalisations
- Publication d'articles scientifiques
- Participer, en lien avec le chargé des ressources patrimoniales, à la publication et à la valorisation des archives sonores et audiovisuelles
- Mettre en œuvre, en lien avec les partenaires opérationnels de chaque projet, des opérations de valorisation (expositions, concerts, festivals, ateliers de transmission)

- Encadrer la réalisation de créations sonores et audiovisuelles
- Accompagner la valorisation des sources au sein des équipements culturels et patrimoniaux (sonographies, expositions, articles...)

Moyens, Ressources :

- Un poste de chercheur / ethnomusicologue à plein temps
- Un ban de montage audio / audiovisuel
- Matériel d'enregistrement
- Financements liés aux projets
- ...

Les partenariats :

- Equipements patrimoniaux et muséaux à l'échelon local, régional, national et international
- Tissu associatif, culturel, communautaire
- Lieux de sociabilités, de diffusion musicale
- Centres de recherches (ethnologie / ethnomusicologie)
- Universités – Cnrs ...
- Réseaux d'acteurs « mémoire », « patrimoine », « immigration »
-

Priorités à court et moyen terme :

- Assurer la coordination des projets en cours à Lyon et Villeurbanne
- Initier un projet de collecte et d'édition de chansons en francoprovençal
- Accompagner l'édition de collectes menées en Rhône-Alpes
- S'inscrire dans les projets de recherche inter-régionaux (type « Massif Central »)
-

MISSION DE VALORISATION ET DE CONSERVATION DES RESSOURCES PATRIMONIALES MUSICALES ET CHORÉGRAPHIQUES DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Les musiques et danses traditionnelles : Élément du patrimoine immatériel régional

L'aspect patrimonial est fondamental dans le secteur des musiques traditionnelles/musiques du monde car ces musiques puisent leurs sources et leur originalité dans la mémoire orale, une mémoire fragile et éphémère dont les traces restent difficiles à capter et à conserver.

Si l'aspect patrimonial ne fait aucun doute lorsqu'il s'agit d'œuvres matérielles, il est temps de prendre en compte, à la mesure des enjeux que nous offrent ces œuvres culturelles, ces pratiques contemporaines qui composent notre patrimoine immatériel. À défaut d'accessibilité des connaissances et des sources à ce sujet, les approximations, dérives et utilisations abusives peuvent être nombreuses, puisque les traces de cette histoire n'existent plus

Au-delà de la dimension patrimoniale, le recueil, la captation et la sauvegarde des expressions musicales, la mise à disposition exhaustive et détaillée des sources, couplées à des opérations de valorisation ciblées (édition, plateformes et outils multimédias, opération de formation à l'utilisation de ces sources) construites en partenariat avec les secteurs Recherche, Documentation, Formation, Information et Ressources, peuvent contribuer à créer un vrai dynamisme en matière de création actuelle dans ces esthétiques et accompagner une relecture vivante, innovante et dynamique de ces mémoires musicales. Ces actions seront construites en collaboration avec des structures-relais au niveau départemental (musées, archives, associations de pratiques et de formation musicale, musiciens etc...)

Enjeux et objectifs de la mission :

Conservation, analyse et mise à disposition des patrimoines immatériels

- Dans les esthétiques de musiques et danses traditionnelles et du monde, les sources musicales sont rares, fragiles, mal documentées et relèvent fréquemment de la sphère privée. Manque de visibilité, problèmes d'accessibilité aux sources, circonstances de transmission des répertoires mal identifiées, modes de conservation empiriques et aléatoires des supports... Aussi, l'inventaire, la description, l'analyse documentaire détaillée et la mise à disposition publique des collectes musicales (et chorégraphiques) effectuées en Rhône-Alpes ces quarante dernières années, constituent un enjeu culturel majeur.
- Donner à la recherche et aux acteurs de ces musiques de nouveaux outils d'analyse en rassemblant, organisant les documents et les connaissances ethnomusicologiques à l'échelle régionale pour permettre une vision transversale, exhaustive et comparative de ces patrimoines musicaux.
- Les supports s'altèrent : des menaces de disparition pèsent sur les collections les plus anciennes à cause de l'obsolescence des formats d'enregistrement et de lecture des bandes, de la dégradation physique et chimique des supports. La numérisation et la sauvegarde de ces supports doivent s'opérer rapidement avant que ne disparaissent des pans entiers de cette mémoire. Aucune structure régionale n'a à ce jour entamé ce travail.
- Inscire la mission patrimoniale au cœur des actions de diffusion, de valorisation afin de donner aux acteurs de ces musiques (musiciens, pédagogues, chercheurs...) les moyens d'une exploration nouvelle de ces mémoires musicales en vue de créations assumées (car documentées) et novatrices.

Finalités de la mission :

- Conservation, numérisation, analyse et valorisation des collections des chercheurs, collecteurs et musiciens en Rhône-Alpes dans un souci de représentativité des patrimoines de tous les départements de la région Rhône-Alpes et de diversité des cultures présentes sur ces territoires.
- Mise à disposition publique de l'ensemble des sources existantes en matière de musiques traditionnelles et du monde, présentes en Rhône-Alpes
- Promotion et développement d'actions spécifiques visant au rayonnement des patrimoines immatériels musicaux au sein des institutions patrimoniales et muséales.
- Mise en relation des mémoires musicales avec la création actuelle et réinscription de ces répertoires dans les espaces de transmission et le champ musical institué.

Projets et activités :

- État des lieux, inventaire exhaustif des collections sonores et audiovisuelles, privées et publiques, présentes sur le territoire régional.
- Constituer un réseau actif de musiciens, chercheurs en vue de collaborations diverses dans des opérations de transmission, recherche, publication et édition.
- Politique documentaire spécialisée au sein d'un centre de documentation à rayonnement régional (fusion des ressources documentaires AMDRA/ ARSEC/ CMTRA). Ce centre de documentation dédié au spectacle vivant permettra d'élargir les publics, de toucher d'autres professionnels et de pourvoir à un lieu d'accueil performant répondant aux attentes du public spécialisé comme du grand public.
- Alimentation d'une base documentaire généraliste pour le grand public sur les sources éditées disponibles
- Alimentation d'une base documentaire spécialisée d'ethnomusicologie pour les musiciens, chercheurs et étudiants, sur les fonds inédits : analyse exhaustive des enquêtes, mise en ligne des notices, présentation des répertoires, écoute des documents sélectionnés en ligne. Travail réalisé en partenariat avec le réseau national des phonothécaires en France.
- Création de partenariats et encouragement à la diffusion des collections: multiplication des lieux de dépôts des collections (en particulier dans les territoires ayant fait l'objet de collectes et de recherches), cession des droits des enregistrements aux institutions patrimoniales, muséales, aux projets artistiques et éditoriaux.
- Valorisation et publication des sources existantes, encore non exploitées : éditions dans une sous-collection « *Mémoires du sonore* » ou création de dispositifs multimédias à destination du grand public.
- Autres types de valorisation des sources: mise en lien avec les artistes, organisation de cycles de formations auprès de professionnels sur les ressources disponibles et leur exploitation possible, écoutes et conférences ...
- Assurer les moyens de la conservation pérenne des archives par une politique de conventionnement multi-partenaire.

Priorités à court et moyen terme :

- Au niveau de la Nacre (Arsec - Amdra - Cmtra), normaliser et harmoniser les outils documentaires - modes de description, annotations des données sonores, catalogage, logiciels... - afin de permettre leur compatibilité et leur interopérabilité avec les bases documentaires nationales. (Partages des outils documentaires spécifiques à ce type de

supports, portail commun à toutes les phonothèques pour une interrogation des bases de données à l'échelle nationale ...).

- Sous l'égide de la FAMDT, intégrer le pôle associé archives sonores de la BnF (comprenant actuellement 5 centres documentaires) relative à la Mission documentaire nationale inscrite dans la convention FAMDT/Ministère de la Culture/BNF. (cf. Cahier des charges)
- Constituer une chaîne de numérisation et de traitement des supports audiovisuels, nouveaux outils de la recherche.
- Étudier les modalités d'un conventionnement avec la BNF relative à l'accueil et l'hébergement des documents (sonores et audiovisuels). Cet accord devant assurer une visibilité plus grande de ces documents et une conservation optimale (Intégration de ces documents dans les programmes de migration vers de nouveaux supports techniques et formats, en fonction des besoins).

Moyens, Ressources, Personnel :

- Budget d'acquisition pour les fonds édités (CD/DVD/Livres) : 3500 € à 5000 €
- Budget spécifique permettant un travail d'expertise mené par les collecteurs sur leurs enquêtes et pour accompagner les cycles de valorisation des fonds traités: De 5000 à 20000 € par département géographique concerné. (Développer la pratique multi-partenaire faisant croiser les initiatives et les financements)
- Investissements, maintenance et entretien de la chaîne de numérisation (matériel informatique et technique du traitement du son...), des logiciels spécialisés au traitement des archives sonores.
- Nature de la fonction : Documentaliste – Phonothécaire /
Titulaire : Mlle Péroline BARBET
- 1 Poste à plein temps : « **Responsable des ressources patrimoniales** »
Documentaliste sur les fonds édités (généraliste): 30 % du plein temps (gestion du centre de documentation)
Phonothécaire sur les fonds inédits (spécialisé): 70 % du plein temps (traitement des archives sonores et audiovisuelles, projets de valorisation des sources)
+ stagiaires ponctuels sur certains des aspects mentionnés dans le chapitre projets & activités.

Les partenariats :

- Action transversale avec le secteur de la Recherche (DMDTRA / NACRE) : Projets d'édition et valorisation des sources
- Action transversale avec le secteur de la Formation (DMDTRA / NACRE) : Mise à disposition des sources et du travail documentaire en fonction des besoins pédagogiques au niveau régional et des formations de formateurs. Organisation de stages liés à l'exploitation directe des sources et à la méthodologie de la collecte.
- Partenariat avec la documentaliste des fonds généralistes de la Nacre : Gestion des fonds édités
- Action transversale avec le secteur chorégraphique (DMDTRA / NACRE) : Projets de collectes et valorisation des fonds chorégraphiques en danses traditionnelles
- Partenariat (externe) avec le Réseau des archivistes sonores en France : Évolution des outils documentaires
- Partenariat avec les lieux patrimoniaux en Rhône-Alpes : Valorisation et diffusion des fonds (archives municipales et départementales, musées, médiathèques, etc...)

- Partenariat avec le réseau des archivistes sonores au niveau national (réseau FAMDT/BNF)

Méthodes d'évaluation :

- Évaluation qualitative des fonds et du travail d'analyse documentaire des collections.
- Influence sur les analyses et les travaux des chercheurs qui disposeront de ces sources.
- Évaluation qualitative des moyens mobilisés par la politique mise en œuvre en regard de la visibilité, de la conservation, de la transmission....

- Évaluation quantitative :
 - Nombre de notices disponibles sur la base documentaire
 - Statistiques d'accès internet de consultation des bases de données
 - Nombre d'heures de son inédit numérisé
 - Nombre de dépôt au Centre Documentaire des recherches effectuées par les collecteurs
 - Nombre de collections / fonds privés numérisés
 - Nombre de demandes et de visites annuelles au centre documentaire
 - Nombre de projets de valorisation montés
 - Cycle des stages menés parallèlement au travail documentaire

.....

MISSIONS INFORMATION ET RESSOURCES

Enjeux de la mission :

- Les secteurs des musiques traditionnelles et du monde constituent des domaines très peu appréhendés par la sphère médiatique en Rhône-Alpes comme dans l'hexagone. Excepté les outils développés par le CMTRA depuis 16 ans, il n'existe aucun site, fanzine, magazine ou outils d'information dans ce domaine au niveau régional tant à destination des professionnels que des praticiens amateurs ou du grand public. Il n'existe pas plus de lieu ressource identifié, tant pour la collecte d'information que pour leur valorisation.
- Les publics concernés par ces secteurs sont très variés : acteurs de la formation, du spectacle vivant et de la production, chercheurs, universités, institutions patrimoniales et muséales, collectivités, amateurs et grands publics... Les moyens d'information en région doivent s'efforcer de toucher l'ensemble de ces publics, sans se restreindre au milieu des professionnels de ce domaine, très peu nombreux par ailleurs.
- L'existence des outils d'information jusqu'ici développés par le CMTRA permet de pallier les faiblesses dues à l'absence d'un réseau professionnel structuré dans le domaine de ces musiques en région.
- De façon générale, on peut constater un manque de connaissance de ces esthétiques et des cultures qu'elles représentent ainsi qu'un manque de méthodologie dans la façon de les appréhender, notamment au niveau des professionnels non spécialisés et au niveau des collectivités. Le secteur information doit donc articuler des ressources d'orientation de type contacts, lieux, (etc...) et des ressources en tant que contenus
- La diversité des types et des formes d'action dans ces secteurs (publications, collectages, spectacle vivant, discographie, ...) nécessite, dans le domaine de l'information et des ressources, une approche globale de l'esthétique et non sectorielle. Un artiste peut tout à la fois développer des projets dans le domaine de la création, être en même temps enseignant et avoir des projets d'édition de ses collectes. La compétence multiple des acteurs de ce champ doit être prise en compte. Les outils doivent notamment, dans leurs formes et dans leurs contenus, traduire le lien entre source et création, sans les déconnecter.

Finalités :

La mission information – ressources vise donc à :

- Collecter l'information auprès des acteurs et des porteurs de projets, à la traiter, l'organiser et à la rendre accessible aux publics concernés
- Informer les réseaux professionnels au sens large, les réseaux spécialisés en région et en France, le secteur associatif, les praticiens amateurs et le grand public de l'actualité de ce secteur
- Valoriser l'actualité des acteurs du secteur dans les domaines aussi larges que : la recherche, la collecte, l'édition, la publication, l'organisation de festivals, d'évènements, la création dans le spectacle vivant, la production discographie, l'enseignement de ces musiques en région (ateliers, cours, stages, ...)
- Permettre la mise en réseau des acteurs de ces musiques avec des professionnels des réseaux généralistes, des collectivités ou des structures associatives
- Contribuer à une réflexion sur ces secteurs, tout à la fois sur les contenus que sur la structuration ou sur les problématiques actuelles
- Permettre de réaliser des études et des enquêtes en fonction de problématiques sectorielles rencontrées

Projets et activités :

- Développer, faire évoluer et pérenniser la lettre d'information consacrée à ces secteurs
- Renforcer la publication en ligne des informations et des ressources sur un site web spécialisé à ce domaine
- Diversifier les types de contenus disponibles, notamment dans leurs formats
- Développer une ligne info-conseil et une permanence-conseil à destination des acteurs du réseau
- Développer des partenariats en termes d'information et de ressources avec les structures aux missions similaires en France (réseaux des CMDT, départements et missions au sein des agences, réseau associatif,...)
- Pérenniser les liens et les partenariats aux organismes nationaux de collecte de l'information (CIMT)

Priorités à court et moyen terme :

- Recensement intégral des acteurs des musiques et danses dans le secteur des cultures traditionnelles, ces cultures du monde et des cultures populaires et évaluation des besoins en termes d'information et de ressources
- Renforcer l'image d'un pôle ressources dédiés à ces esthétiques, travailler à son identification et son accès en région, en France et en Europe
- Développer un comité régional de rédaction de la lettre d'information
- Etudier la compatibilité des outils de traitement et d'exploitation de l'information actuels (RMD, base PHP, ...)

Moyens, ressources et personnels :

- Rencontre directe des acteurs en région
- Développement des bases de données et des modules recherche en ligne
- Publication de l'actualité du secteur sur le portail web
- Diffusion d'une newsletter spécialisée
- Edition et diffusion d'une lettre d'information éditée
- Construction de « fichiers types » : artistes / formation / enseignements / lieux de diffusion / éditions discographiques
- Déplacements en région
- Budget édition de la lettre d'information

Partenariats :

- Réseau des CMDT et fédération nationale FAMDT
- Réseaux des Musiques du Monde en France (Zone Franche, ...)
- Réseau associatif en région (réseau d'éducation populaire, écoles associatives, ...)
- Réseau professionnel spécialisé en région : festivals, équipements, programmeurs, producteurs, collectifs, compagnies, artistes, ...
- Agences départementales en région et/ou services d'information des collectivités
- Institutions muséales et/ou patrimoniales, archives départementales, structures de lecture publique, ...

Méthodes d'évaluation :

- Enquête auprès des acteurs en région
- Statistiques chiffrées en termes de : quantités d'informations disponibles, mises à jour, répartition en région, ...
- Évaluation de l'accès aux données (statistiques web, ligne info-conseil, ...)

MISSION CRÉATION ET DIFFUSION

Quelques constats :

- Concernant les artistes, plus de 300 projets artistiques à caractère professionnel ont été récemment recensés en région Rhône-Alpes, dans des genres musicaux et des formats extrêmement diversifiés (cf. base de données du CMTRA)
- Sur la structuration du secteur artistique, on peut noter le faible nombre de compagnies musicales structurées en tant que telle, de structures de production, de booking et de management d'artistes, notamment pour les projets artistiques portés par des artistes rhônalpins
- Sur le plan de la diffusion, il n'existe que très peu de structures de diffusion professionnelle, spécialisée dans ces secteurs artistiques, programmant des spectacles de façon régulière et subventionnée. À noter que pour les deux structures programmant le plus de spectacles en région dans ces domaines -6^{ème} Continent, Amphi de l'Opéra à Lyon- la première est également un lieu d'enseignement et organise un festival, la seconde n'est pas dédiée intégralement à ces musiques. De nombreux petits lieux spécialisés dans ces secteurs et non soutenus par les pouvoirs publics permettent de diffuser ces musiques (Casa Musicale, Bec à Sons, ADAEP, ...). Le réseau des MJC joue un rôle non négligeable dans la diffusion de ces musiques, celui des SMAC ou des réseaux musiques actuelles ne programment que très peu ces musiques. Les scènes conventionnées, nationales et le réseau des théâtres de veille / centre culturels ont de leur côté une activité de diffusion très ponctuelle, souvent orientée vers des virtuoses internationaux et ne contribue que très faiblement à l'émergence des artistes régionaux. Du côté des festivals, 25 événements sont dédiés à ces genres artistiques.
- En matière de création artistique, et notamment l'aspect des résidences d'artistes, seules les quelques structures de diffusion spécialisées précitées offrent des possibilités régulières d'accueil d'artistes, sur des périodes courtes.
- Absence de réseaux d'accompagnement et de diffusion (de type Tagada Tsoin Tsoin ou SLJ par exemple)
- Absence de politique identifiée en faveur de la diffusion de ces musiques

Enjeux :

L'enjeu de cette mission vise -à moyen terme- à développer une réelle politique de diffusion de ces musiques à l'échelle du territoire régional, articulée autour de la promotion et de la reconnaissance de la diversité culturelle (expressions artistiques issues des minorités, musiques issues des territoires, ...), construite en concertation avec les acteurs, élaborée autour de dispositifs et dotée de moyens.

Finalités, projets et activités :

La mission création - diffusion vise donc à :

- Valoriser et défendre la notion de diversité culturelle dans ces secteurs
- Mettre à disposition des artistes les sources et les collectes réalisées sur le territoire régional (collection Atlas Sonore du CMTRA, archives sonores inédites, ...)
- Repérer au niveau régional les projets artistiques dans ces secteurs, à les référencer et à les valoriser auprès des potentiels réseaux de diffusion
- Créer et développer un réseau des acteurs de la diffusion à l'échelon régional et l'animer. Ce réseau aura notamment en charge le repérage et l'accompagnement des projets artistiques, la valorisation de la création et de la scène émergente.

- Valoriser la création régionale (production discographique, ...) au niveau national et international.
- Mener un travail interrégional sur la circulation des artistes
- Mettre à disposition des outils à l'usage des professionnels (artistes, tourneurs, collectifs, compagnies, ...)
- Initier une politique de développement et d'accompagnement des « compagnies musicales » structurées dans un souci d'exigence artistique
- Mener une réflexion permanente sur la notion de diffusion, en lien avec les évolutions d'ordre politique, sociale et technologique
- Conseil artistique à la programmation (ou orientation) et au développement de projets (nouveau festival, nouvel équipement, redéfinition de projets d'établissement culturel)
- Mise en place de formation à l'intention des équipes artistiques (spécifiques à ces domaines)

Priorités à court et moyen terme :

- Réunir un comité restreint d'acteurs du réseau des musiques traditionnelles et du monde en région, analyser les problématiques régionales dans ce domaine et soumettre des hypothèses de structurations, d'outils, ...
- Poursuivre le recensement et la valorisation des projets artistiques régionaux
- Conception et réalisation d'un état des lieux de la diffusion / création en région, élaborations de préconisations et définition d'une politique régionale –et ambitieuse- de développement de ces musiques en lien avec les tutelles
- Développer la diffusion numérique de ces musiques, en les intégrant notamment au projet de plate-forme de téléchargement des productions régionales
- Etudier les conditions de pérennisation des actions de diffusion jusqu'ici conduites de façon opérationnelle par le CMTRA dans ce domaine : Jeudis des Musiques du Monde, thés musicaux, bals, partenariat interrégional « Estivades de Rodez »

Moyens, ressources et personnels :

- Déplacement en région, réunions avec les acteurs
- Mise en place de groupes de travail
- Développement de bases de données spécialisés dans les secteurs artistiques

Partenariats :

- En région Rhône-Alpes : réseau de diffusion généraliste, réseau des salles spécialisées en musiques traditionnelles et en musiques du monde, réseau des MJC, réseau des équipements dédiés aux musiques actuelles, réseau des festivals, réseaux d'acteurs (Tagada Tsoin Tsoin, Maillon, Suivez le Jazz, ...)
- En région Rhône-Alpes, professionnels de la production de spectacle et discographique, collectifs artistiques, agences de booking et de management, tourneurs, ...
- En région Rhône-Alpes, collectifs artistiques, compagnies musicales et artistes
- En région Rhône-Alpes, collectivités et DRAC
- En France et en Europe : réseau spécialisé, FAMDT, Planètes Musiques, Zone Franche, Babel Med, Womex, Midem, Festival de Saint Chartier, ...

MISSION ENSEIGNEMENT- FORMATION- TRANSMISSION

Enjeux de la mission :

- L'enseignement de ces musiques en région est essentiellement porté par le secteur associatif, particulièrement concernant les musiques dites « des régions de France »
- La structuration de ce tissu associatif nécessite une mise en réseau de l'ensemble de ces acteurs sur l'ensemble du territoire régional
- Quelques établissements publics d'enseignement artistique ont développé, depuis de nombreuses années pour certains (CRD Villeurbanne), des départements et des missions dans ces secteurs. Les nouveaux schémas d'orientation (notamment avec la mise en place des CEPI, DNOP, ...) constituent l'occasion de développer l'enseignement de ces musiques dans d'autres établissements en région. La mise en place de ces dispositifs devra être accompagnés, tout autant que les acteurs qui les porteront.
- Sur un plan plus général, on constate des faiblesses en termes d'offres de formation de formateurs, notamment en ce qui concerne les danses traditionnelles (cf. étude en cours au Ministère de la Culture) Peu d'enseignants sont par ailleurs qualifiés et diplômés dans ces esthétiques sur le territoire régional.
- Concernant les publics, la montée en puissance des musiques du monde montre clairement un accroissement fort de la demande en termes d'enseignement dans des genres extrêmement diversifiés. Il s'agit de prendre en compte ce phénomène et de mettre en place les conditions d'accès des publics à ces pratiques dans un souci de développement de la pratique amateur
- Les musiques traditionnelles et du monde ne sont appréhendables que dans leur contexte de pratique sociale. L'enseignement, la formation et toutes les activités de transmission doivent être nécessairement connectées aux réseaux de pratiques sociales et de diffusion de ces musiques

Finalités, projets et activités :

La mission enseignement – formation vise donc à :

- Mettre en réseau les acteurs de l'enseignement et de la formation en Rhône-Alpes, via la mise en place de groupes de travail spécifiques
- De mettre en place les conditions d'échange et de circulation des sources, des ressources et des outils, notamment sur le plan pédagogique
- De veiller à l'équilibre et à la diversité de l'offre en termes d'enseignement à l'échelon régional
- De favoriser la formation d'enseignants qualifiés et diplômés dans ces secteurs
- D'accompagner les porteurs de projets et les acteurs de ce secteur (associations et institutions) dans la mise en place et le développement de leurs projets dans un souci de cohérence et d'équilibre sur le plan territorial
- D'étudier et d'encourager le conventionnement des structures associatives avec les institutions, dans un cadre partenarial
- Soutenir et promouvoir une activité de recherche et de publication dans le domaine des pédagogies dans ces esthétiques
- Travailler et soutenir « la réintroduction des sources disponibles » au sein des structures d'enseignement, notamment via l'édition de documents à l'intention des professionnels sur le plan pédagogique (Enseignants, Musiciens intervenants, ...), en lien étroit avec le secteur de la recherche et de la mission consacrée à la préservation et la valorisation des archives sonores

- Soutenir et valoriser les initiatives de formation et d'enseignement dans le domaine de l'ethnomusicologie
- Favoriser la prise en compte et le développement de la dimension ethnomusicologique dans l'ensemble des cursus, cycles et autres parcours d'enseignement proposés pour l'ensemble des acteurs présents sur le territoire (y compris dans le secteur associatif)

Priorités à court et moyen terme :

- Mise en place de groupes de réflexion et de travail spécifiques à l'échelon régional dans une optique de développement (cohérent) de l'enseignement de ces musiques en région
- Aide et accompagnement à la structuration, au conventionnement du secteur associatif dans un cadre partenarial avec les institutions
- Construction d'un cahier formation / enseignement à l'intention des professionnels et du grand public, avant chaque rentrée
- Valorisation des sources et des outils existant dans le domaine de la pédagogie dans ces musiques (centres de documentation, archives sonores, phonothèques, ...) au niveau régional

Moyens, ressources et personnels :

- Repérage et accompagnement des acteurs en région
- Conception de dispositifs de conventionnements et aide à la mise en place sur le plan local
- Construction de « fichiers types » : formation / enseignements / lieux de formation et d'enseignement
- Publication des ressources et des outils disponibles sur internet
- 30 % Tps de Travail du chargé de mission musiques traditionnelles et musiques du monde
- 30 % Tps de travail du chargé de l'information-ressources spécialisé en musiques traditionnelles et du monde

Partenariats :

- Fédération nationale FAMDT
- Structures d'enseignement publiques (CRR, CRD, CRC, CRI, écoles non classées, ...)
- Ecoles associatives, compagnies et autres collectifs artistiques proposant des activités de formation
- Collectivités territoriales (conseils généraux, conseil régional, ...)
- CEFEDM
- Structures de formation et d'enseignement spécialisées dans les secteurs musiques traditionnelles et du monde sur le territoire national (Les Brayauds, ...)

Méthodes d'évaluation :

- Veille, études statistiques et comparatives régulières : offres de formation et d'enseignement, structuration, répartition, évolution des qualifications (diplômes, VAE, ...)
- ...
- Enquête auprès des acteurs
- Analyse et évaluation des projets et conventionnements mis en place

LES ANNEXES

Définition des postes rattachés au DMDTRA :

Responsable du DMDTRA (projet)
Chargé de Recherche (projet)
Agent de développement
Agent de conservation du Patrimoine

**RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT
de Musiques et Danses Traditionnelles / Musiques du monde
au sein de la NACRE
Groupe 6 – CC Animation culturelle**

PROJET DE POSTE À CRÉER – PROJET D'APPEL D'OFFRE D'EMPLOI

MISSION

Sous l'autorité du directeur de la NACRE, l'emploi consiste à développer la mission "musiques et danses traditionnelles et musiques du monde" réalisée par le CMTRA depuis 16 ans.

PROFIL

Le (la) candidat(e) dispose d'une bonne connaissance du secteur et des réseaux des musiques traditionnelles et du monde. Il (elle) devra également avoir une bonne connaissance des politiques institutionnelles et des réseaux culturels régionaux. Il (elle) a le sens de la communication, des qualités relationnelles, rédactionnelles et des capacités d'autonomie. Une large disponibilité est requise ; la mission comporte de nombreux déplacements en région. Maîtrise de l'informatique indispensable.

DESCRIPTION DES MISSIONS

Mise en place et animation d'un réseau

- Animer un réseau comprenant les différents acteurs du secteur des musiques et danses traditionnelles et des musiques du monde en région. Les groupes de travail émanant de ce réseau auront pour fonction de mettre en lumière les spécificités de ce secteur et de veiller à ce que celles-ci puissent s'inscrire dans le cadre des politiques publiques existantes pour l'ensemble des musiques actuelles.
- Poursuivre la coopération avec l'ensemble des réseaux régionaux en musiques actuelles.
- Assurer la représentation des activités du secteur auprès des instances nationales et fédérales.

Réseau d'information et de documentation

- Superviser l'élaboration des outils de repérage et de recueil de l'information.
- Compléter la politique régionale de collecte de l'information sur les activités du secteur.
- Participer à la réalisation des outils de communication (lettre d'information, site internet, ...)
- Développer et coordonner, au sein du réseau, les actions appropriées de collectage, de description et de valorisation des patrimoines musicaux et chorégraphiques traditionnels régionaux.

Soutien à la formation et à la diffusion :

- Concourir à l'émergence d'initiatives de formation initiale et continue auprès des instances compétentes
- Représenter les activités du secteur dans l'élaboration des schémas de développement et les concertations territoriales.
- Assurer la promotion des initiatives régionales qui favorisent la circulation des œuvres et des artistes du secteur.
- Réaliser l'information conseil auprès des acteurs professionnels de ces répertoires.

Encadrement :

- Encadrement des salariés du secteur (assistant, chargé de recherche, chargés de mission ponctuels,...)
- Encadrement du travail des documentalistes en ce qui concerne le secteur.

Cette définition pourra être enrichie en fonction de l'évolution de l'organisation générale de la NACRE.

L'ensemble de ces missions sera réalisé en concertation avec les services de la NACRE

CHARGE(E) DE RECHERCHE – ETHNOMUSICOLOGUE
Musiques et Danses Traditionnelles / Musiques du monde
au sein de la NACRE
Groupe 6 – CC Animation culturelle

PROJET DE POSTE À CRÉER – PROJET D'APPEL D'OFFRE D'EMPLOI

MISSION

Mission de coordination des recherches, des publications et de la valorisation des patrimoines musicaux du territoire régional.

Fondée sur la recherche ethnomusicologique appliquée à la diversité des expressions musicales du territoire régional et sur la publication de ses résultats, cette mission a pour principal objectif de participer à la connaissance et à la reconnaissance du patrimoine musical de notre région ainsi qu'à la valorisation de la diversité culturelle.

NATURE DE LA FONCTION

- Développer une mission dédiée au patrimoine musical régional
- Développer et coordonner les projets de recherche et de collectage musical
- Publier et valoriser les résultats des recherches

Niveau de qualification & Profil

- Bonnes connaissances du secteur des musiques et danses traditionnelles et du monde
- Formation avérée dans le secteur de l'ethnologie / ethnomusicologie. Niveau MASTER 2 R/P exigé
- Bonnes connaissances des politiques et des dispositifs en faveur des patrimoines, des mémoires musicales et des musiques traditionnelles
- Connaissances dans le domaine de l'édition (livre, cd, multimédia, ...)
- Capacités d'animer un réseau d'acteurs dans le domaine de la recherche
- Esprit de synthèse, capacités d'autonomie, larges disponibilités requises (nombreux déplacements en région)
- Expérience dans un poste similaire exigée
- Connaissances informatiques indispensables

Conditions

Rémunération (négociable suivant expérience) brute mensuelle :€ bruts + titres restaurants + 5 semaines de Congés Payés - Convention Collective de l'animation – Groupe 6.

DÉTAIL DES MISSIONS - CHARGE(E) DE RECHERCHE – ETHNOMUSICOLOGUE

Développer une mission dédiée au patrimoine musical régional :

- Participer à l'élaboration d'une politique de recherche concernant toutes les esthétiques artistiques présentes au sein de la NACRE en coordination avec les politiques publiques établies (Etat / Région & Départements) et inscrites dans le cadre des Conventions de l'Unesco – ratifiées par l'Etat français - portant sur la prise en compte de la diversité culturelle et du patrimoine immatériel
- Représenter, à l'échelle nationale et internationale le patrimoine musical régional et les recherches réalisées
- Participer aux réseaux régionaux et nationaux de réflexion et de valorisation des expressions culturelles migrantes
- Assurer l'organisation de séminaires, colloques, journées de formation dans le domaine de la recherche ethnomusicologique, du collectage musical et du développement patrimonial
- S'inscrire dans les procédures établies en matière de conservation, d'édition et de valorisation des objets de la collecte en lien avec les institutions locales, régionales et nationales. Participer aux dispositifs nationaux de valorisation des patrimoines immatériels
- Développer des partenariats dans les domaines de la recherche scientifique, du développement patrimonial, de la création artistique, de la mise en œuvre de projets visant à promouvoir les cultures musicales des territoires

Développer et coordonner les projets de recherche et de collectage du patrimoine musical régional :

- Repérage, expertise et accompagnement des projets de recherche dans le domaine des musiques de traditions à l'échelon régional dans une perspective multi-partenariale et une politique de pluri-financement
- Mettre en réseau et coordonner les projets de recherche et de collecte (enseignants, chercheurs, étudiants, musiciens, équipements culturels et patrimoniaux) dans les huit départements de la région, en milieu rural comme en milieu urbain
- Pour chaque projet, développer à l'échelon local des partenariats opérationnel.
- Impulser et développer de nouveaux projets de recherches liées à des problématiques territoriales ou thématiques et assurer leur mise en œuvre
- Développer des projets interrégionaux et internationaux

Développer la publication et la médiatisation des ressources musicales patrimoniales :

- Diriger la collection « Atlas Sonores en Rhône-Alpes » et l'enrichir de nouvelles publications (archives sonores et audiovisuelles et de collectes thématiques d'expressions musicales contemporaines)
- Assurer la valorisation des collectes et des ressources musicales patrimoniales, la diffusion des publications et des réalisations
- Publication d'articles scientifiques
- Participer, en lien avec le chargé des ressources patrimoniales, à la publication et à la valorisation des archives sonores et audiovisuelles
- Mettre en œuvre, en lien avec les partenaires opérationnels de chaque projet, des opérations de valorisation (expositions, concerts, festivals, ateliers de transmission...)
- Encadrer la réalisation de créations sonores et audiovisuelles
- Accompagner la valorisation des sources au sein des équipements culturels et patrimoniaux (sonographies, expositions, articles...)

Cette définition pourra être enrichie en fonction de l'évolution de l'organisation générale de la NACRE. L'ensemble de ces missions sera réalisé en concertation avec les services de la NACRE

AGENT DE DEVELOPPEMENT en Musiques & Danses Traditionnelles

Poste existant au CMTRA et dont le titulaire est Mr. Jean-Sébastien ESNAULT

Nature de la fonction

- Coordination de l'information (interne et externe) et de la communication
- Secrétariat et assistantat de direction
- Développement des projets et activités d'enseignement et de formation
- Coordination de l'organisation générale des opérations de diffusion en direction du grand public et des manifestations propres aux réseaux
- Coordination et développement du secteur ressources

Ces fonctions correspondent à la situation actuelle et restent en vigueur, dès lors que le secteur des MDT au sein de la NACRE reste ancré dans les mêmes orientations que le CMTRA, localisé dans les lieux actuels, (isolé des locaux de l'AMDRA et de l'ARSEC) et que les missions non transférées à la NACRE continuent d'être géré (temporairement) par le CMTRA (Ateliers – diffusion ...)

Détail des fonctions

• Coordination de l'information (interne et externe) et de la communication

Information en interne :

- Coordination et mise en place des réunions d'équipe
- Coordination de la réalisation du journal trimestriel "*Musiques et danses traditionnelles / du monde en Rhône-Alpes*" et de son comité de rédaction, relations aux interviewés, aux prestataires techniques (routeur, imprimeur, infographiste), gestion de la régie publicitaire
- Coordination et secrétariat de la vie associative : gestion des abonnements, convocation des CA et AG, circulation des informations

Information en externe :

- Accueil du public
- Présentation et la diffusion d'information auprès du grand public
- Ligne info-conseil : assistance téléphonique, réponse aux courriers postaux et électroniques
- Coordination et conception de la communication externe : supports, système de diffusion de supports, relations infographistes et prestataires, ...
- Conception et développement du site web du CMTRA : saisie, mise à jour, ...
- Présence active sur l'ensemble des manifestations du CMTRA

Communication, relations publiques et mise en réseau :

- Conception et réalisation des outils de communication du CMTRA (supports mission enseignement, jeudis des musiques du monde, ...) : dossiers, revues et communiqués de presse, gestion des fichiers presse, ...
- Mise en réseau : relations et développement des projets et partenariats avec la FAMDT, les CMTs, les partenaires en et hors Rhône-Alpes, les réseaux et structures dans le secteur des musiques actuelles
- Représentation du CMTRA sur des festivals et des rencontres en Rhône-Alpes et en France, relations publiques

- **Secrétariat et assistantat de direction**

- Accueil et standard téléphonique
- Gestion des flux d'informations postales, électroniques et téléphoniques
- Envois de publipostage
- Assistantat du directeur artistique et de l'administrateur : dossiers de subventions sur les projets (diffusion, enseignement, ...), relations aux prestataires techniques (affranchissement, gestion des locaux, ...), préparation des paies (enseignants), demandes d'autorisation (SDRM, SACEM, ...)

- **Développement des projets et activités d'enseignement et de formation**

- Administration des ateliers d'enseignement et des stages : inscriptions, règlement, préparation des rémunérations des enseignants, relations aux lieux d'accueil (Conservatoires, ENM, écoles, ...), formation, plannings...
- Coordination de l'équipe pédagogique et animation des réunions pédagogiques et techniques
- Suivi des activités et coordination des opérations de valorisation durant l'année : organisation technique du concert-bal de fin d'année, des journées inter-ateliers, ...

- **Coordination de l'organisation générale des opérations de diffusion en direction du grand public et des manifestations propres aux réseaux**

- Direction technique des Jeudis des Musiques du Monde et des opérations de diffusion organisées par le CMTRA : gestion et relation aux prestataires, sonorisation, lumières, sécurité, secours, bar et restauration, équipe bénévole, gestion des droits d'auteur, des autorisations d'occupation de l'espace public,...
- Relations aux financeurs : établissement des budgets prévisionnels, conception et suivi des dossiers de demande de subvention, ...
- Participation et animation du comité de programmation (équipe du CMTRA)
- Conception et suivi de la communication sur ces opérations
- Relations aux artistes : gestion des contrats, gestion de l'accueil (rider,...), prise en charge pendant les événements
- Suivi des stagiaires liés à ces opérations

- **Coordination et développement du secteur ressources, conseil artistique auprès des diffuseurs et des collectivités, orientation et conseil aux artistes du réseau régional, mise en réseau des acteurs**

- Administration des bases de données du CMTRA et développement des outils de recueil de l'information
- Recueil, traitement et mise à disposition des ressources
- Edition et publications des ressources (dossier pdf, catalogues, listing, ...)
- Mise en réseau des acteurs de la formation, de l'enseignement et de la diffusion (festivals, salles, équipements, associations organisatrices de bals, ...)
- Accueil des artistes régionaux, orientation, accompagnement au projet et mise en réseau avec les diffuseurs (mise à disposition des ressources,...)
- Conseil à la programmation aux collectivités, associations et organismes souhaitant programmer des spectacles
- Aide à la conception de projets (nouveaux festivals, ...)

AGENT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE

Ressources documentaires en Musiques & Danses Traditionnelles

Poste existant au CMTRA et dont la titulaire est Mlle Péroline BARBET

Nature de la fonction

- Gestion et développement des fonds **inédits** de la région Rhône-Alpes en musiques et danses traditionnelles et musiques du monde.
- Gestion et développement des fonds **édités** du centre de documentation spécialisé en musiques et danses traditionnelles du monde.
- Participation aux projets de constitution, de diffusion et de valorisation des ressources documentaires et des archives sonores en musiques et danses traditionnelles.

Détail des fonctions

- **Conservation, analyse documentaire et valorisation des documents sonores inédits de la Région Rhône-Alpes (phonthèque constituée de bandes analogiques, DAT, cassettes, minidisks ...)**

- État des lieux, inventaire exhaustif des collections sonores et audiovisuelles, privées et publiques, présentes sur le territoire régional.
- Mise en place d'une base de données adaptée aux besoins de la recherche en matière musicale en Rhône-Alpes. Superviser l'évolution des outils documentaires, les adapter aux moyens mis en œuvre par la Nacre pour cette mission et au nouveau contexte structurel de l'activité.
Outils élaborés en partenariat avec le réseau national des phonthécaires en France.
- Alimentation d'une base documentaire spécialisée d'ethnomusicologie pour les musiciens, chercheurs et étudiants sur les fonds inédits : analyse exhaustive des enquêtes, mise en ligne des notices, présentation des répertoires, écoute des documents sélectionnés en ligne. Travail réalisé en partenariat avec les chercheurs qui ont légué leurs fonds
- Au niveau national : Intégrer le réseau des pôles associés de la BNF (plan de numérisation des sources sonores inédites initié par la Bibliothèque Nationale de France et par la FAMDT, fédération des musiques et danses traditionnelles), afin de permettre la compatibilité et l'interopérabilité des bases documentaires nationales spécialisées dans le traitements d'archives orales.

- **Participation à la gestion et au développement d'un centre de documentation dédié à la musique, à danse, au théâtre et aux politiques culturelles**

- Participation à la gestion d'un centre de documentation à rayonnement régional (fusion des ressources documentaires AMDRA/ ARSEC/ CMTRA). Ce centre de documentation dédié au spectacle vivant permettra d'élargir les publics, de toucher d'autres professionnels et de pourvoir à un lieu d'accueil performant répondant aux attentes du public spécialisé comme du grand public.

- Au niveau de la Nacre (Arsec - Amdra - Cmtra), normaliser et harmoniser les outils documentaires - modes de description, annotations des données sonores, catalogage, logiciels... .
- Développement du service de prêt, de l'accueil du public, recherches documentaires spécialisées.
- Valorisation des fonds et des ressources patrimoniales du secteur Musique et Danses traditionnelles (politique documentaire spécialisée du les musiques et danses trad., notices détaillées, bibliographies, communications et animations diverses ...)

● **Participation aux actions de constitution, de diffusion et de valorisation des sources documentaires et des archives sonores en musiques traditionnelles**

- Dossiers documentaires, bibliographies, répertoires des sources adressés aux structures patrimoniales, aux lieux de formation, aux relais départementaux.
- Promotion et développement d'actions spécifiques visant au rayonnement des patrimoines immatériels musicaux au sein des institutions patrimoniales et muséales et auprès du grand public : sonographies, outils multimédias, participation aux projets d'édition en partenariat avec le secteur Recherche.
- Actions de diffusion de sources en direction des lieux de formations et des structures patrimoniales dédiées aux musiques.

● **Participation à la rédaction de la lettre trimestrielle d'information du Centre**

- Réalisation, rédaction d'entretiens et de chroniques de disques pour la lettre trimestrielle